

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 janvier 2009

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe PVR (Participation pour voirie et réseaux) sur la Commune

La commission pour l'inventaire des cours d'eau s'est rendue, par groupe, sur le terrain le long des cours d'eau. Les plans établis seront transmis au Sage Blavet.

CITE DES BLEUETS – RUE DE KERGEVAISE

Les travaux se poursuivent. Les enrobés seront réalisés dès que le temps le permettra. L'éclairage public est en service.

COMPETENCE TRANSPORT SCOLAIRE A BAUD COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la commission transfert de charges.

CONTRAT ASSOCIATION AVEC L'OGEC – ECOLE NOTRE DAME DE JOIE –

La commission des finances a reçu des responsables de l'OGEC pour arrêter les modalités de la convention à intervenir entre la commune et l'OGEC suite à la signature avec l'Etat d'un contrat d'Association. Les calculs ont été faits. Ce montant sera proposé à l'OGEC. Une prochaine réunion sera organisée avec l'OGEC et la commission des finances le vendredi 13 février à 17 heures 30.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

11 enfants se sont inscrits pour faire partie du Conseil Municipal enfants. Evelyne ELEDU, Françoise BOUTTIER et Linda JIMENEZ-KUHN les encadreront. La première réunion est fixée au samedi 31 janvier.

Personnel communal

* Avis favorable pour l'avancement de grade d'un agent en qualité adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe

Cantine municipale

* Après consultation, contrat de dératisation à la cantine signé avec la société Pest Contrôle assistance pour un montant annuel de 294.40 € TTC (4 interventions par an).

* Règlement cantine municipale à mettre en place (problème de comportement de certains enfants et manque de respect vis-à-vis du personnel).

Finances :

* Accord du Conseil Municipal pour une subvention voyage de 7 jours en Allemagne pour 2 élèves du collège M. Martin de Baud (7x2x5.50 € = 77 €).

* Refus pour une demande de subvention d'un élève de BTSA pour un stage en Irlande, le Conseil Municipal ayant décidé de ne verser ce genre de participation que jusqu'à la classe d 3^{ème}.

* Demande de la commune de Baud pour participer à hauteur de 6 €uros par jour et par enfant (au lieu de 2 €uros actuellement) pour les enfants de ST BARTHELEMY fréquentant le CLSH de BAUD. Le Conseil Municipal se prononcera lors de sa prochaine réunion.

* Le Conseil Municipal décide de signer une convention d'assistance à la programmation des investissements futurs avec le Cabinet J.Michel SCHMITT. Il lui sera demandé de

présenter au Conseil Municipal, avant les votes de budgets, l'analyse financière rétrospective. Date à fixer.

Résidence des 4 Vents

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente le lot n° 3 de la Résidences des 4 Vents, d'une superficie de 901 m² au prix forfaitaire de 20 000 €uros.

QUESTIONS DIVERSES

Un plan du chemin de randonnée de St Adrien à St Rivalain est remis à chaque Conseiller Municipal. Le Conseil Municipal accepte d'adhérer au PDIRR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) du Morbihan.

Lutte chenille processionnaire : Les personnes intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire en mairie avant le 28 février. Il n'y aura pas de participation communale.

Logements locatifs : La commission logements a rencontré les locataires et effectué une visite des logements courant janvier. Le logement au dessus de l'école est loué depuis le 15 janvier à Mme LE CLOEREC Mary et le studio n° 1 Rte de Baud est loué depuis le 15 janvier à Mr GUINIO Anthony.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Février 2009

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Une prochaine réunion pour le prézonage des zones constructibles en agglomération et dans les villages aura lieu le jeudi 2 avril à 9 heures 30 avec GBS et la DDE.

CITE DES BLEUETS – RUE DE KERGEVAISE

Un rendez-vous de chantier avec le Géomètre NICOLAS et l'En/se EIFFAGE est programmé le jeudi 12 mars à 14 heures pour les travaux de finition.

FINANCES

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes au titre de l'année 2009

Arbre de Noël des écoles Publique et Privée (par élève)	9.50
A.S Football	1800,00
A.S Basket	900,00
Sterenn Dards club Flêchettes	150,00
Palet Bartholoméen	100,00
Barthattak	200,00
Amicale du personnel St-Barth	550,00
Club de VTT	200,00
Club du 3ème Age	230,00
Société de chasse	165,00
ACPG - AFN	165,00
ANACR	45,00
Classe de découverte (par élève primaire et collégien et par jour)	5.50
Fournitures scolaires collège de Baud/élève	13,00
Banque Alimentaire	160,00
Association des donneurs de sang de Baud	70,00
Association des Maires du Mhan (0.268/hab)	285,69
GVA de Baud	200,00
SPA (0,28/hab)	313,60
ATES	150,00
Acq. Matériel sportif (0.15 €/hab)	168,00
Lutte contre le cancer secteur de Baud	120,00
Chambre des Métiers du Morbihan (1 élève)	30x1
Secours Populaire Français	50,00
FNATH (Accidentés du travail et handicapés)	50,00
La Croix Rouge Française	50,00

Orientations budgétaires

Aucun crédit particulier ne sera ouvert cette année mais le Conseil Municipal donne les orientations budgétaires suivantes sur plusieurs exercices :

- Réserve foncière pour acquisition de terrain en centre bourg
- Lotissement Rte de St Adrien

- Aménagement de la Rue de la Poste en pensant au devenir du Bureau de Poste et de constructions éventuelles sur le terrain du Presbytère
- Fin de l'aménagement de la Rue de la Mairie avec le réseau d'eau à reprendre
- Pôle enfance : cantine – garderie – Centre de Loisirs

Taux d'imposition 2009

Le Conseil Municipal prend connaissance des bases d'imposition 2009 transmises par les services fiscaux. Après analyse par la commission des finances, le Conseil Municipal propose d'appliquer une augmentation de 2 % sur les 3 taxes pour 2009.

Contrat d'association avec l'OGEC – Ecole Notre Dame de Joie

Les responsables de l'OGEC ont été reçus pour arrêter les modalités de la convention à intervenir entre la commune et l'OGEC suite à la signature avec l'Etat d'un contrat d'Association. Les calculs ont été faits. Le prix de revient d'un élève de l'école publique en 2008 est de 306.78 €. Ce montant a été accepté par l'OGEC. La convention sera établie pour 3 ans et révisée chaque année selon l'indice de l'inflation. A titre d'équité avec l'école publique, l'animateur communal interviendra à l'école Notre Dame de Joie 2 heures par semaine.

CLSH de Baud

Demande de la commune de Baud pour participer à hauteur de 6 €uros par jour et par enfant (au lieu de 2 €uros actuellement) pour les enfants de ST BARTHELEMY fréquentant le CLSH de BAUD. Le Conseil Municipal se prononce défavorablement, des activités CLSH étant organisées à SAINT BARTHELEMY à chaque vacance.

QUESTIONS DIVERSES

Eclairage public : Les plages horaires de fonctionnement de l'éclairage public seront réduites.

Art dans les Chapelles : Ouverture pour 2009, du 10 juillet au 31 août et les 3 premiers week ends de septembre.

La commission Sports animations envisage de relancer le concours maisons fleuries et d'organiser une Journée inter-associations (réunion programmée le 12 mars à 20 h)

Lagunes - assainissement : Des entreprises ont été consultées pour la fourniture d'un débimètre. D'autre part, l'en/se RIA Environnement interviendra pour un curage des canalisations.

Animation pêche autour du plan d'eau le 10 mai par la Truite Baudaise.

Yolande KERVARREC est nommée référent Culture au Pays de Pontivy

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2009

FINANCES

Audit financier par le Cabinet JMS

Le Conseil Municipal commente l'analyse financière présentée par le cabinet JMS Consultants. Cette étude incite à augmenter dès à présent les taux d'imposition afin d'accroître la Capacité d'Autofinancement en vue d'investissements futurs.

Subvention cantine école Notre Dame de Joie

Après discussion avec l'OGEC, le Conseil Municipal vote une subvention de 127 €uros par élève. Une convention sera signée entre la commune et l'OGEC, avec entres autres, une clause prévoyant que le prix du repas à la cantine de l'école Notre Dame de Joie soit aligné sur le prix d'un repas à la cantine municipale. Convention prévue pour 3 années.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Les comptes administratifs et de gestion 2008 sont approuvés à l'unanimité pour le budget général et les budgets annexes.

BUDGET	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	Excédent : 893 171.05	Déficit : 700 275.40
Budget Assainissement	Excédent : 219 349.72	Déficit : 199 825.94
Budget Résid. des Vents	Déficit : 12 174.49	Excédent : 115 294.76

Soit un excédent global cumulé de 339 888.68 €uros

COMPTE DE GESTION 2008

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité les comptes de gestion 2008 établis par Mr FAISNEL, Trésorier, qui sont égaux aux comptes administratifs.

Taux d'imposition 2009

Le Conseil Municipal prend connaissance des bases d'imposition 2009 transmises par les services fiscaux. Après analyse par la commission des finances et compte tenu des baisses de certaines dotations et du ralentissement de la progression des bases d'imposition sur les prochaines années, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 3 % sur les 3 taxes pour 2009, soit une recette supplémentaire de 20 796 €uros par rapport à 2008. Les taux d'imposition sont donc fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14.11 %

Foncier Bâti : 19.83 %

Foncier Non Bâti : 52.21 %

Cette majoration se traduit en réalité par une augmentation moyenne de la part communale de 7.70 € pour un contribuable locataire (assujetti seulement à la TH) et de 13 €uros pour un contribuable propriétaire (assujetti à la TH et au FB). D'autre part, compte tenu des dégrèvements et abattements applicables, un grand nombre de contribuables ne ressentiront pas cette hausse.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2009

Les budgets primitifs sont votés à l'unanimité pour le budget général et les 2 budgets annexes.

BUDGET	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	1 010 994	1 071 746
Budget Assainissement	57 074	255 140
Résidence des 4 Vents	32 174.49	115 294.76

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Le curage du réseau a été entrepris pendant 3 jours par RIA Environnement dans le cadre d'un entretien nécessaire des canalisations.

SECURITE ROUTIERE

Une action de sensibilisation et de prévention sera organisée sur le parking de la mairie par la Sécurité Routière et la gendarmerie toute la journée du mercredi 20 mai.

QUESTIONS DIVERSES

Accord du Conseil Municipal pour intégrer 2 nouvelles compétences à Baud Communauté :

* Protection et mise en valeur de l'environnement – Etude et création d'une Zone de développement Eolien (ZDE)

* Création, aménagement, gestion d'une école de musique et de danse intercommunale dénommée « Maison des Arts ».

Collectif « Maternelles en danger » : Accord du Conseil Municipal pour la signature de la motion demandant une scolarisation des enfants dès 2 ans.

Le Conseil Municipal décide de donner un nom à l'impasse derrière la station service qui dessert 5 logements locatifs : Impasse Er Varech.

Un concours communal des maisons fleuries sera organisé et la commune s'est également inscrite pour le concours départemental.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 avril 2009

PLU (Plan Local d'Urbanisme) - URBANISME

Une réunion a eu lieu le 2 avril puis une autre en commission municipale le 16 avril pour le prézonage des zones constructibles en agglomération et dans les villages ainsi que l'établissement des périmètres sanitaires.

TRAVAUX

CITE DES BLEUETS – RUE DE KERGEVAISE

La réception des travaux est prévue le 30 avril prochain.

TRAVAUX DE VOIRIE – SIGNALISATION

Le devis pour les panneaux de signalisation s'élève à 3 308 € TTC. Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux d'enrobé sur la Rue de la Résistance pour un montant de 53 613 € TTC.

PLAN D'EAU

La réfection des allées côté Rte de Baud sera réalisée début mai par l'En/se NICOL de Melrand, mieux disante après consultation pour 4 784 € TTC.

Les services Préfectoraux ont adressé un courrier nous demandant de justifier l'existence légale du plan d'eau. Celui-ci a été autorisé par arrêté préfectoral en février 1984.

SALLE POLYVALENTE

La façade arrière de la salle polyvalente a été repeinte par les services techniques.

SECURITE ROUTIERE

Guy PRUVOT communique au Conseil Municipal les actions de sensibilisation et de prévention qui seront organisées sur le parking de la mairie par la Sécurité Routière et la gendarmerie toute la journée du mercredi 20 mai. Une campagne d'information par voie d'affichage, d'articles de presse et d'infos distribuées aux collégiens et lycéens sera mise en place.

CHAPELLE ST ADRIEN – TRAVAUX ET ART DANS LES CHAPELLES

Les 11 statues restaurées par l'atelier régional de Kerguehenec seront remises en place lundi 27 et mardi 28 avril.

Le plafond du chœur sera à restaurer (20 % du coût des travaux seront à la charge de la commune). L'échaffaudage, le démontage du plafond devraient se faire en mai juin prochains. Les consultations et demandes de financements suivront.

2 guides ont été recrutés pour l'Art dans les Chapelles : Emilie FORGET et Sylvain GUEHO. Gaël COMEAU est l'artiste qui intervient cette année à ST ADRIEN.

BUREAU DE POSTES

Noël MAHO rend compte de la récente rencontre avec Mr TOURNEAUX et Mme SENAC de la Poste. Pour résumer, le bureau de postes accueille en moyenne 42 personnes par jour. Le temps moyen estimé est de 2 minutes par personne, soit une nécessité d'ouverture d'1 heure 30 chaque jour. La proposition de la Poste est l'ouverture d'une agence postale, gérée par la commune (local et personnel) financée par la Poste à hauteur de 15 heures hebdomadaires. Le Conseil Municipal refuse cette proposition. Le Bureau de Poste serait maintenu mais avec des horaires d'ouverture restreints.

les Conseillers Municipaux et la population sont invités à participer à la manifestation organisée à Melrand le samedi 30 mai à 14 heures 30 pour le maintien de la Poste dans les communes rurales.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Détail des actions menées par le Conseil Municipal enfants :

- nettoyage du lavoir du Vieux Bourg le mercredi matin 29 avril
- Animations lors la matinée Pêche au plan d'eau le dimanche matin 10 mai
- Collecte de vêtements et jouets le 23 mai

Projet d'une visite du Conseil Général à Vannes le samedi 20 juin avec les conseils municipaux enfants de Guénin et Pluméliau.

COMPTES RENDU DIVERSES REUNIONS

Plusieurs élus donnent des comptes rendus des réunions auxquelles ils ont assistés tant intercommunales que communales :

- Baud Communauté – Transfert de charges : Linda JIMENEZ-KUHN est nommée référente communale pour participer au groupe de travail « évaluation des charges » qui sera chargé de faire un état des compensations pouvant être attribuées aux communes.

- Commission Information : Le livret de Baud Communauté sera distribué par les Conseillers Municipaux en juin

- Sports animations : Un concours communal des maisons fleuries sera organisé du 15 juin au 15 septembre- Les modalités seront communiquées par voie de presse et d'affichage – Une journée inter-associations sera organisée le 5 juillet (une réunion aura lieu le 11 mai avec les associations). Une consultation sera lancée pour la fourniture d'un panneau d'affichage

AFFAIRES SCOLAIRES

Tous les parents des élèves fréquentant la cantine ont reçu le règlement de la cantine municipale et doivent retourner un accusé réception signé des parents et des enfants.

QUESTIONS DIVERSES

Motion de soutien pour le maintien du service des urgences et de réanimation à la clinique Océane de Vannes : Avis favorable du Conseil Municipal

Chemins de randonnée : 2 passerelles à monter par les Conseillers Municipaux le samedi matin 30 mai à 8 heures 30.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST BARTHELEMY du 12 juin 2009 - COMPTE RENDU

PRESENTATION PROSPECTIVE DES FINANCES COMMUNES 2009-2012

Monsieur SCHMITT, du cabinet JMS Consultants, présente au Conseil Municipal une analyse prospective des finances communales jusqu'en 2012. Celle ci sera plus amplement étudiée par la commission des finances

PLU (Plan Local d'Urbanisme) - URBANISME

Une réunion a eu lieu le 10 juin au cours de laquelle ont été proposées les orientations d'aménagement (zones urbaines, zones agricoles, zones naturelles...). La prochaine réunion fixée au 24 juillet sera l'objet de la présentation du règlement écrit du PLU.

TRAVAUX

La canalisation d'eau est en cours de réfection sur la Route de St Thuriau avant les enrobés qui seront faits avant la fin juin par le Conseil Général. La canalisation d'eau Rue de la Résistance sera remplacée en septembre, également avant les travaux d'enrobés.

SECURITE ROUTIERE

Guy PRUVOT communique au Conseil Municipal les résultats des actions de sensibilisation et de prévention organisées par la Sécurité Routière et la gendarmerie. 47 personnes ont participé aux différents ateliers dont quelques automobilistes pour excès de vitesse en centre bourg.

Les résultats de l'afficheur de vitesse placé aux différentes entrées d'agglomération et notamment Route de Baud démontrent une vitesse moyenne de 38 km/h au lieu des 30 règlementaires. De gros excès sont tout de même à déplorer : + de 70 kms / heure au lieu de 30 !

BUREAU DE POSTES

Noël MAHO informe le Conseil Municipal que la Direction de la Poste a confirmé que le Bureau de Poste sera maintenu mais avec des horaires d'ouverture restreint. La date de mise en application n'est pas connue. La vigilance reste de mise.

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

- Baud Communauté – Transfert de charges : Linda JIMENEZ-KUHN fait le point sur le travail du groupe « évaluation des charges » chargé de faire un état des compensations pouvant être attribuées aux communes.

- Sports animations : Les inscriptions pour le concours communal des maisons fleuries sont prolongées jusqu'au 30 juin.

Le contrat de location de la salle polyvalente sera revu notamment pour les utilisations annuelles ou gratuites (une attestation d'assurance sera à fournir et un contrat devra être signé). D'autre part, les diverses manifestations devront être terminées pour 3 heures du matin.

- Informations : le flash infos sera distribué début juillet.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal vote des subventions pour voyages et sorties scolaires pour les collèges de Baud à hauteur de 5.50 €uros par jour et par élève de SAINT BARTHELEMY, soit un total de 506 €uros.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs fonctionnera pendant 5 semaines soit du 6 juillet au 7 août.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal enfants visitera le Conseil Général à Vannes le samedi 20 juin avec les conseils municipaux enfants de Guénin et Plumélia.

Pierre LE NEVANEN et Linda JIMENEZ-KUHN sont nommés membres de la commission transport scolaire à Baud Communauté.

Sylvain GUEDO sera le seul guide pour toute la saison Art dans les Chapelles à St Adrien.

Monsieur le Maire communique l'identité des personnes tirées au sort (effectué à partir des listes électorales de Bieuzy et St Barthélémy) pour le jury d'assises : Michel DANET de la Villeneuve à St Barthélémy – Michel MAHE et Albert QUIDI de Bieuzy.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST BARTHELEMY

du 2 juillet - COMPTE RENDU

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal décide de facturer la pose de buse, au-delà des 6 mètres pris en charge, à 25 €uros la pose du mètre linéaire sans fourniture (prix de revient Baud Communauté) pour toute demande de busage à compter du 2 juillet 2009. La pose d'un regard avec grille sera également facturée à 130 €uros.

Le fauchage sera terminé sur toute la commune pour le 10 juillet. Des panneaux « réservé à la famille » utilisés aux abords de l'église lors des cérémonies seront achetés (choix à faire). Accord du Conseil Municipal pour revoir la signalisation au niveau des passages à niveau de Talhouët et Kermabernars (suite à une demande de la SNCF). Accord du Conseil Municipal pour le busage du fossé en face du calvaire de St Thuriau qui vient d'être restauré.

CENTRE DE LOISIRS

Le programme proposé par la commission animation jeunesse est validée par le Conseil Municipal. La journée intercommunale du 10 juillet se déroulera sur le stade E. Le Thuaut.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de cantine et de garderie/aide aux devoirs pour l'année scolaire 2009/2010 :

Repas enfant : 2.60 € (sans augmentation)

Repas adultes : 5.20 € (sans augmentation)

Heure garderie/aide devoirs : 1.30 € (+0.10 €)

Goûter garderie : 0.75 € (+ 0.05 €)

Accord du Conseil Municipal pour une subvention de 5.50 € par élève pour des sorties scolaires effectuées pour l'école les Hirondelles, soit un montant de 660 €.

La régie de recettes du transport scolaire sera supprimée le 1^{er} septembre prochain, la compétence transport scolaire étant assurée par Baud Communauté à compter de cette date.

Les travaux de réfection des classes de cycle 2 et 3 débutent le 3 juillet.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé que l'acte de vente du Terrain Derian Rue de la Poste a été signé ce jour, 2 juillet à l'étude Geffroy-Raison. Après diverses propositions et vote, le futur lotissement se dénommera Lotissement Prad Izel. Toutefois l'adresse des maisons qui y seront bâties sera « Rue Prad Izel.

Accord du Conseil Municipal pour signer la motion de soutien aux agriculteurs.

Le contrat de location de la salle polyvalente sera revu notamment pour les utilisations annuelles ou gratuites (une attestation d'assurance sera à fournir et un contrat devra être signé). D'autre part, les diverses manifestations devront être terminées pour 3 heures du matin.

L'association l'Art dans les Chapelles est reconnue d'utilité publique. La Chapelle de St Adrien sera ouverte dès le vendredi 10 juillet. Inauguration le dimanche 12 juillet à 11 heures à St Adrien.

Concours Départemental des maisons fleuries : Le jury de secteur est passé le mercredi 1^{er} juillet. Les commissions communales animation et environnement se réuniront le 24 juillet à 18 heures pour établir le classement du concours communal.

Le Conseil Municipal valide les tarifs, le règlement et les résultats du syndicat d'eau.
Accord du Conseil Municipal pour le retrait de la commune de Camors du syndicat d'eau de la région de Baud.
Le Conseil Municipal ne souhaite pas être consulté pour la révision du PLU de la commune de BAUD.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre

COMPTE RENDU PRESSE

AFFAIRES SCOLAIRES

Les effectifs sont de 66 élèves à l'école les Hirondelles et de 47 élèves à l'école Notre Dame de Joie.

L'organisation du transport scolaire, gérée pour la première année par Baud Communauté, ne présente pas de souci particulier sur la commune.

Dans le cas de la prévention de la grippe A, des serviettes à usage unique sont mises à disposition des élèves tant à la cantine que dans les sanitaires.

Les travaux de réfection des classes de cycle 2 et 3 sont achevés. La réception des travaux en présence du Monsieur le Conseiller Général et de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de aura lieu le vendredi 16 octobre à 18 h 30.

TARIFS MUNICIPAUX 2010

Le Conseil Municipal fixe les tarifs municipaux comme suit à compter du 1^{er} janvier 2010. Il est précisé que les contrats de locations de la salle polyvalente pour l'année 2010 qui ont été signés antérieurement à la date de cette délibération bénéficieront du tarif actuellement en vigueur (tarifs 2009).

LOCATION SALLE POLYVALENTE TARIFS 2010	Euros
Réunion – (Gratuit pour les asso.locales dans salle rose)	60,00 €
Vin d'honneur (Asso,Locale)	60,00 €
Vin d'honneur particulier de ST BARTHELEMY	130,00 €
Vin d'honneur particulier hors ST BARTHELEMY	150.00 €
Réunion de famille après obsèques	100.00 €
Repas (Asso,Locale)	140,00 €
Repas particulier de St Barth grande salle	250,00 €
Repas particulier hors St Barth grande salle	350,00 €
Repas particulier de St Barth petite salle jaune	200.00 €
Repas particulier hors St Barth petite salle jaune	280.00 €
Mariage matin (2 repas)	450.00 €
Mariage après-midi (1 repas)	380,00 €
2 salles mariage matin	570.00 €
2 salles mariage après-midi	500.00 €
Utilisation de salle lendemain (pou rangement)	110,00 €
Réveillon organisé par traiteur ou restaurateur	600.00 €
Concours de cartes fléchet,Loto (Asso,Locale)	100,00 €
Concours de cartes (Asso ext,)	130,00 €
Bal ou Fest-Noz (Asso,Locale)	140,00 €
Bal Club 3ème Age (moins 30€ ménage)	110,00 €
Bal ou Fest-Noz (Asso, ext,)	200,00 €
Journée expo-vente dans grande salle	250,00 €
Journée expo-vente dans salle jaune	200.00 €
Cours de danse 3è âge (par séance)	40.00 €
(1 location gratuite par an pour chaque école	
<u>Tarifs Annuels utilis. salle polyval.</u>	
Activités régulières sur ½ journée par semaine (cartes-calligraphie-couture....) 10 € par mois	120,00 €
Lotos mensuels club 3ème âge	300,00 €

<u>Cimetière</u>	
Conces. 30 ans le m ²	75,00 €
Conces. 50 ans le m ²	110,00 €
Inhumat. Exhumat. 1 ^{ère} opération	55,00 €
Opérations suivantes	25,00 €
<u>Colombarium</u>	
Concession 10 ans	250,00 €
Concession 15 ans	330,00 €
Concession 30 ans	510,00 €
<u>Assainissement</u>	
Tout Branchement	1 500,00 €
Sauf branchement au 26 et 28 Rue Poste	235.00 €
Redevance	40.00 €
Prix m ³	1.50 €
<u>Ticket Sport – CLSH (année scolaire 2009-2010) *</u>	
Activité sur place TS et CLSH enfant de St Barth.	3.50 €
Activite sur place TS et CLSH enfant hors St Barth.	4.50 €
Sorties TS et CLSH enfant St Barth	10.00 €
Sorties TS et CLSH enfant hors St barth	12.00 €
Mini camp à St Barth la journée	11.00 €
Mini camp à l'extérieur la journée	16.00 €
* susceptible d'être modifiés au 1 ^{er} janvier 2010 avec la prise en compte du quotient familial	
<u>Centre Culturel (tarif annuel) Terme à échoir</u>	
Abonnement individuel	8.00 €
Abonnement famille	15.00 €
Initiation informatique individuel	50.00 €

SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE 2 ANS DU FONCIER BATI

Le Conseil Municipal décide de supprimer l'exonération de 2 ans du foncier bâti pour tous les logements neufs et les bâtiments industriels à compter du 1^{er} janvier 2010.

INSTAURATION DE LA P-R-E

Le Conseil Municipal instaure la Participation au Raccordement à l'égout en remplacement de la taxe de raccordement. Les tarifs restent inchangés.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal a sollicité l'assistance de la DDEA pour l'élaboration du dossier des divers aménagements routiers (Rue de la Gare – Rue de la Poste et Rue de la Mairie). Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général ainsi que pour le Lotissement Prad Izel. Une consultation sera lancée pour un contrat de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal devra déterminer les priorités des travaux (tranche ferme et tranches conditionnelles) ainsi que le calendrier des réalisations.

BUREAU DE POSTE

Mr le Maire communique au Conseil Municipal les nouvelles propositions d'ouverture au public du bureau de poste. L'amplitude horaire serait de 12.5 h par semaine avec ouverture tous les matins de 9h30 à midi, sauf le lundi. Le Conseil Municipal s'oppose à ces diminutions d'horaires et adressera un courrier à la direction de la Poste. D'autre part, une réunion publique sera organisée à l'intention de la population locale le lundi 28 septembre prochain à 20 heures.

COMPTES RENDU DIVERSES REUNIONS

- OPAH : Chaque conseiller fera un recensement (à déposer en mairie pour le 25 septembre) des logements vacants et maisons pouvant être rénovées et dont les propriétaires pourraient bénéficier de subventions pour effectuer des travaux de réhabilitation. Le Pact Arim contactera par téléphone la population.
- P-L-U : Le Conseil Municipal valide le recensement des cours d'eau. Le règlement écrit du PLU est en cours d'élaboration. Un recensement des talus à conserver sera à réaliser.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des numéros aux maisons des villages de St Thuriau et St Adrien. Après recensement sur place, une consultation sera lancée pour la fourniture des plaques de numéros.

Les 2 terrains ayant leur entrée dans le lotissement « Résidence des 4 vents » auront comme adresse postale 16 et 17 impasse des 4 Vents.

Près de 3000 personnes ont visité l'expo de l'art dans les chapelles à St Adrien.

Journées Nature les 3 et 4 octobre : Organisées par le Pays d'Accueil de la Vallée du Blavet à la salle polyvalente. Expositions à partir du 28 septembre.

La remise des prix du concours des maisons et jardins fleuris aura lieu le samedi 17 octobre à 18h.

Le contrat de location de la salle polyvalente est revu notamment pour les utilisations annuelles ou gratuites (une attestation d'assurance sera à fournir et un contrat devra être signé). D'autre part, les diverses manifestations devront être terminées pour 3 heures du matin.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 octobre

COMPTE RENDU

FINANCES

Mr le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'analyse financière préparée et présentée par Monsieur Faisnel trésorier à la commission des finances. Une copie de cette analyse est remise à chaque conseiller municipal.

Le Conseil Municipal précise que la suppression de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'appliquera sur les constructions achevées après le 31 décembre 2009.

Monsieur le Maire invite chaque commission à réfléchir et définir avant la fin de l'année ses projets et ses besoins financiers pour préparer le budget 2010.

P.L.U

Le compte rendu de la dernière réunion est communiqué aux Conseillers Municipaux. La prochaine réunion aura lieu le 9 novembre avec auparavant une réunion préparatoire de la commission municipale pour prévalider le règlement écrit.

Lotissement Prad Izel et travaux d'aménagement routier

Le Conseil Municipal devra décider lors de la prochaine réunion si la Consultation pour la maîtrise d'œuvre de fait uniquement dans un premier temps pour le lotissement ou si les différents travaux d'aménagement routiers seront associés à cette consultation. L'avis d'appel d'offres devra être lancé vers le 10 décembre pour une ouverture des plis vers la mi-janvier. La DDEA apportera son assistance pour l'ensemble de ces travaux. Le diagnostic pour l'accessibilité de la voirie, des équipements et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite pourrait être réalisé au cours de cette consultation.

Bureau de poste

Il y a eu 172 votants à SAINT BARTHELEMY le 3 octobre dernier pour se prononcer sur le projet de privatisation de la poste : 168 non - 4 oui.

Environ 80 personnes ont participé à la réunion organisée le 28 septembre relative aux propositions pour le Bureau de Poste de SAINT BARTHELEMY.

Une semaine d'action est prévue début novembre et un rassemblement à Inguiniel le samedi 7 novembre à 10 heures 30. Une délégation du Conseil Municipal y participera. La population est également invitée à y participer.

Comptes-rendus des diverses réunions intercommunales

- OPAH : L'opération se met en place. La convention devrait être signée 1^{er} trimestre 2010.
- Syndicat d'eau : Un transfert de compétences est envisagé entre les syndicats locaux et le syndicat départemental. Pour les collectivités, il est préconisé de vérifier chaque compteur individuellement. Une réflexion doit être menée sur les économies d'eau potentielles qui peuvent être réalisées.

Comptes-rendus des diverses réunions communales

Le Conseil Municipal valide de nouveaux horaires d'ouverture pour la Mairie et le centre culturel

Horaires mairie (à compter du 2 janvier 2010)

- Lundi : de 8 h 30 à 12 h
- Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi : de 8h 30 à 12 h – de 14 h à 17 h
- Samedi : de 9 h à 10 h 30 (fermé pendant les périodes de congés du personnel)

Soit 31 heures d'ouverture hebdomadaires

Horaires Centre Culturel (à compter du 2 novembre 2009)

- Lundi – Mardi - Jeudi : de 16 h à 18 h 30
- Mercredi : de 9 h à 12 h – de 13 h 30 à 18 h 30
- Vendredi : de 17h à 18h30 (sauf pendant les sessions de cours informatiques)
- Samedi : de 10 h 30 à 12 h

Soit 18 heures 30 d'ouverture hebdomadaires

Ces horaires sont modifiés pendant les périodes des ticket sport ou centre de loisirs et pendant les congés du personnel.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de modifier le règlement du centre culturel : Les enfants de 8 ans et plus pourront venir seuls au centre culturel (10 ans auparavant). Les sessions d'initiation à l'information sont limitées à une durée de 3 mois par personne au prix de 50 €.

QUESTIONS DIVERSES

Accord du Conseil Municipal pour signature de l'avenant sur l'augmentation de la cotisation MNT au 1^{er} janvier 2010 (assurance maintien de salaire en cas d'arrêt maladie ou accident du personnel) de 1.23% à 1.26 % (25 % à la charge de la commune, 75 % à la charge de l'agent)

Le Bilan du Ticket sport année 2008-2009 est remis à chaque conseiller. Les dates d'ouverture du CLSH pour 2009-2010 sont validées (pas de ticket sport pendant les vacances de Noël).

3 700 personnes ont visité l'exposition Art dans les Chapelles à St Adrien (3^{ème} meilleure fréquentation).

Une rencontre avec chants, danses et goûter a été organisée par le Conseil Municipal enfants et le CCAS, avec environ 70 personnes âgées et une cinquantaine d'enfants des 2 écoles dans le cadre de la semaine bleue.

Le Conseil Municipal délibère contre le projet de réforme des collectivités territoriales et contre le projet de suppression de la Taxe Professionnelle dans le projet de loi de finances 2010.

Le rapport de la SATESE suite à la dernière visite des lagunes est présenté au Conseil Municipal.

Une consultation pour établir un diagnostic Bilan sur 24 heures sera réalisée.

Suite à la commission de sécurité du 21 octobre, il est nécessaire de procéder à l'entretien de la hotte et du conduit de cuisine de la salle polyvalente. Une consultation sera effectuée auprès d'entreprises spécialisées.

Une consultation sera lancée pour l'acquisition d'un ou deux défibrilateur à la salle polyvalente et/ou à la salle de sports.

Après consultation, le Conseil Municipal décide de confier la réalisation du Bulletin municipal à l'imprimerie Diamen de Locminé qui a présenté la meilleure offre.

Le Conseil Municipal est favorable à la vente d'une partie de terrain communal (environ 60 m²) près de la Chapelle à St Fiacre à Mr GUILLO Franck et Mme LEJEUNE Frédérique au prix de 1€ le m², frais à leur charge. Une enquête de voisinage, auprès du comité de quartier et auprès du Recteur sera réalisée.

Un recensement agricole sera effectué courant 2010 : Une commission municipale a été créée, composée de Noël MAHO, Odile LE PABIC, Josette LE SAUX, Françoise LAVENANT, Bernard LE GALLO et Georges NEDELLEC.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le vendredi 27 novembre à 19 heures 30.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 novembre 2009

P.L.U

Après présentation, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est validé par le Conseil Municipal. Le règlement écrit est également étudié. Il sera validé lors de la prochaine réunion de la commission avec les PPA (Personnes Publiques Associées) le 11 décembre prochain.

Lotissement Prad Izel et travaux d'aménagement routier

Le Conseil Municipal décide que la Consultation de maîtrise d'œuvre se fera conjointement pour le lotissement et pour les différents travaux d'aménagement routiers. La consultation du diagnostic pour l'accessibilité de la voirie, des équipements et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite sera faite simultanément. Cette consultation se fera avec le concours de la DDEA dans le cadre de la convention d'assistance.

Bureau de poste

La proposition de la Direction de la poste relative aux heures d'ouverture du Bureau de Poste est la suivante : Tous les matins, du lundi au samedi de 9h à 12h, sauf le mardi de 9h30 à 12h, soit 17.5 heures d'ouverture au public.

Le Conseil Municipal souhaite compenser la ½ heure de moins du mardi matin par une ouverture jusqu'à 12h30 le mardi ou le samedi. Il souhaite également un après midi d'ouverture. L'emplacement d'une nouvelle boîte aux lettres extérieure sera à définir avec les services de la Poste.

QUESTIONS DIVERSES

Le devis pour un diagnostic Bilan des lagunes sur 24 heures est de 738.50 € pour l'année est accepté par le Conseil Municipal

Un composteur a été déposé en mairie. Les Conseillers Municipaux devront relayer l'information sur le compostage auprès de la population.

36 ragondins ont été capturés lors de la saison 2009 organisée par la Fémodéc.

Il est nécessaire de procéder à l'entretien de la hotte et du conduit de cuisine de la salle polyvalente. De même, les jeux au plan d'eau, à l'école et les équipements sportifs doivent être vérifiés. Des consultations seront effectuées auprès d'entreprises spécialisées.

Acquisitions diverses : Chaque commission établira la liste des équipements à acquérir en 2010 qui seront étudiés lors du débat budgétaire.

Accord du Conseil Municipal pour l'achat d'un défibrillateur. Le concours des pompiers de Baud sera sollicité pour une réunion d'informations et de formation à l'utilisation.

Le logement 1 impasse du presbytère est loué au 1^{er} décembre à Monsieur Damien AUDO.

La maison au 15 Lot de la Suchetterie sera libre à la location le 1^{er} mars 2010 de même que le logement 6 impasse du presbytère

La redevance due par France Télécom pour occupation du domaine public de la commune au titre de l'année 2009 s'élève à 2 650.55 euros.

Chaque conseiller municipal adulte pourra se faire accompagner d'un conseiller municipal enfant pour la distribution des colis de Noël.

Le Conseil Municipal décide d'avancer l'heure des cérémonies du 11 novembre d'une demi-heure, soit à 11 heures 30.